

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie

**Arrêté du 24 février 2021**  
**conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**  
NOR : INTJ2106356A

**Le ministre de l'intérieur,**

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Frédéric **Pascale** est nommé au grade d'aspirant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine de la sécurité incendie, au profit de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, groupement de gendarmerie départementale du Rhône.

**Article 2**

L'intéressé est rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif.

**Article 3**

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 février 2021.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,*  
*commandant et délégué aux réserves*  
*de la gendarmerie,*  
*secrétaire général de la réserve citoyenne*  
*de défense et de sécurité,*  
O. Kim